DC/BR
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest

AVIS N°178-2022 / DC/BR / DG

SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75% 2016-2023

Paiement de la marge semestrielle et Remboursement total du Principal

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte conservateurs, que le Trésor Public de la Côte d'Ivoire procédera, le 07 septembre 2022, au paiement de la marge semestrielle et au remboursement total du « SUKUK ETAT DE COTE D'IVOIRE 5,75% 2016-2023 » pour un montant global net d'impôt de **16 470 222 222 F CFA (Seize milliards quatre cent soixante-dix millions deux cent vingt-deux mille deux cent vingt-deux F CFA).**

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter la société de gestion et d'intermédiation chargée du service financier de cette opération : BNI FINANCES, 01 BP 670 Abidjan 01, Tél. : (225) 20 31 07 77, Fax : (225) 20 31 07 78.

Fait à Abidjan, le 30 août 2022

Le Directeur Général

Dépositaire Central ★ DC / BR ★ Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA

Birahim DIOUF